



## **CTSD du lundi 20 avril 2020**

### ***Déclaration unitaire FSU, Unsa, CGT, FO***

Nous sommes à nouveau réunis pour cette carte scolaire 2020 suite au vote unanime « contre » du projet précédent.

Depuis le début, les représentants des personnels ont été constants dans leurs revendications : ouverture de tous les postes et de toutes les classes nécessaires et aucune suppression de poste ni de classe. Nous vous demandons depuis le 2 avril 2020, une carte scolaire positive.

Le CTSD du Cantal prend acte de la répartition des postes décidée par le Recteur le 7 avril mais estime que la situation d'urgence sanitaire prime et que la dotation du Cantal doit encore être abondée.

En cette période si particulière, déjà inquiets voire anxieux à l'annonce d'une réouverture des écoles le 11 mai, les collègues n'ont pas besoin de mauvaises nouvelles supplémentaires que ce soit une fermeture, une réorganisation de poste ou un refus d'ouverture.

C'est pourquoi, les délégations CGT, FO, FSU et UNSA du CTSD du Cantal réitèrent leur opposition à l'extinction cette année du dernier poste PMQC, la réorganisation du pôle numérique (CPD en ERUN) et des écoles d'application en pôles de formation de compétences pluri-catégorielles.

Les organisations syndicales départementales réaffirment à nouveau les besoins clairement identifiés.

Des créations de postes définitifs sont nécessaires à : Roannes St Mary, Frères Delmas Aurillac, Polminhac, Ytrac, IME St Flour, Le Bex d'Ytrac, Naucelles, Champagnac, Laveissière, Prunet, RPI Cayrols/Roumégoux, Sauvat, Moussages, Chalinargues, Cheylade, Dienne...

Les membres du CTSD rappellent la nécessité impérieuse de créer des postes RASED (maîtres E, G, psychologues) et TR.

Les délégations CGT, FO, FSU et UNSA du CTSD du Cantal affirment leur opposition à votre projet de création de ½ poste à Aurillac La Jordanne et à Champagnac, bricolage synonyme de conditions de travail dégradées et non pérennes.

Toute carte scolaire qui n'acterait pas le gel des fermetures ou restructurations des postes et qui ne créerait pas les postes nécessaires, ne sera jamais celle des représentants des personnels du Cantal.

*Merci pour votre attention.*